



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 24 novembre 2008***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : ?

**D - 20080608**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 24 novembre Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX (*présent jusqu'à 16h30*), M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent jusqu'à 17h*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (*présente jusqu'à 16h05*), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU,

***Musée d'Aquitaine. Exposition Année 20-30 : portrait d'une ville. Convention de dépôt vente avec les Editions Confluences. Signature. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de l'exposition «Bordeaux Année 20-30 : Portrait d'une Ville» organisée et présentée au musée d'Aquitaine du 23 octobre 2008 au 15 mars 2009, les Editions Confluences ont proposé un dépôt-vente des livres de :

- « Adrien Marquet. Les dérives d'une ambition – Bordeaux, Paris, Vichy (1924-1955), de Bernard Lachaise, Françoise Taliano et Hubert Bonin, au prix de vente public de 24 € l'unité. L'éditeur consentira sur ce prix une remise de 30 % (7.20 €) soit un prix d'achat pour le musée d'Aquitaine de 16.80 €

et

- « Les Legendre, une saga bordelaise. Au temps des grands voiliers et du premier automobile » par André et William Legendre ainsi que Jean Eimer, au prix de vente public de 22.50 € l'unité. Remise de 30 % consentie (6.75 €), soit un prix d'achat pour le musée d'Aquitaine de 15.75 €

Une convention stipulant les obligations des parties a été établie.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer ce document.
- à appliquer ces tarifs

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU  
Adjoint au Maire**



# CONVENTION

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du 26 novembre 2008,  
reçue à la Préfecture de la Gironde le

d'une part,

et

Les Editions Confluences représentées par Monsieur Eric Audinet, 13 rue de la Devise,  
33000 Bordeaux

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

## **ARTICLE 1 : Objet de la convention**

Dans le cadre de l'exposition « Bordeaux années 20-30 : portrait d'une ville » organisée du 24 octobre 2008 au 15 mars 2009 au musée d'Aquitaine, les Editions Confluences ont proposé un dépôt-vente au musée d'Aquitaine, pendant la durée de l'exposition, des livres de

« Adrien Marquet. Les dérives d'une ambition – Bordeaux, Paris, Vichy (1924-1955), de Bernard Lachaise, Françoise Taliano et Hubert

et

« Les Legendre, une saga bordelaise. Au temps des grands voiliers et du premier automobile » par André et William Legendre ainsi que  
Eimer.

## **ARTICLE 2 : Obligations des Editions Confluences**

Les Editions Confluences mettront en dépôt au musée d'Aquitaine :

- 10 exemplaires du livre d'Adrien Marquet (avec possibilité de renouvellement du stock) au prix de vente public de 24 € l'unité. Remise consentie sur ce prix une remise de 30 %

(7.20 €) soit un prix d'achat pour le musée d'Aquitaine de 16.80 €.

- 10 exemplaires du livre Les Legendre (avec possibilité de renouvellement du stock) au prix de vente public de 22.50 € l'unité. Remise consentie (6.75 €), soit un prix d'achat pour le musée d'Aquitaine de 15.75 €.

## **ARTICLE 3 : Obligations du Musée d'Aquitaine**

Le musée d'Aquitaine accepte le dépôt-vente et fera parvenir aux Editions Confluences un état des ventes pour les deux livres.

Une facture sera alors établie pour le montant déterminé par le musée d'Aquitaine. A la fin de l'exposition un récolement sera effectué entre les deux parties et une facture définitive sera alors émise au vu des catalogues restants.

## **ARTICLE 4 : Durée et modifications de la convention**

La présente convention est prévue pour la durée de l'exposition.

Toute modification fera l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

## **ARTICLE 5 : Résiliation de la convention**

La présente convention pourra être résiliée par lettre recommandée avec AR, avec un préavis de quinze jours (15j), en cas d'inexécution de l'une ou l'autre des parties de ses obligations.

La Ville conserve pour sa part la faculté de résilier les présentes pour tout motif d'intérêt général.

## **ARTICLE 6 : Compétence juridictionnelle**

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront résolus par voie amiable. En cas de litiges persistants, les présentes seront soumises en tant que de besoin aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

